



---

COMMUNE DE  
BOUGY-VILLARS

---

BULLETIN D'INFORMATION

---

N°1/2009 – mars 2009

---

**GUICHET VIRTUEL**

---

L'Administration communale de Bougy-Villars développe ses prestations sur Internet. Le guichet virtuel est mis en fonction sur le site [www.bougy-villars.ch](http://www.bougy-villars.ch) Vous pouvez y effectuer :

- Annonce d'arrivée et de départ
- Changement d'adresse dans la Commune
- Annonce d'arrivée, de départ ou de décès d'un chien
- Consultation du planning de réservation des locaux communaux tels que la Maison Bodzérane et l'église

Ces prestations sont appelées à être complétées et améliorées au fil du temps.

---

**PILIER PUBLIC**

---

Le pilier public situé au milieu de la Grand-rue à la hauteur du local du feu contient des informations

officielles et importantes. Nous vous encourageons à en prendre régulièrement connaissance !



---

**AGENDA**

---

→ **Séances du Conseil général en 2009**

23.03.2009      22.06.2009  
28.09.2009      04.12.2009

→ **Votations / élections**

17.05.2009      27.09.2009  
29.11.2009

→ **Déchets encombrants**

Un enlèvement des déchets encombrants aura lieu le mercredi 1<sup>er</sup> avril 2009.

---

**ANIMATIONS**

---

→ **Vide grenier :**

Il aura lieu les samedi 9 et dimanche 10 mai 2009 à la Maison Bodzérane.

→ **Fête musicale :**

Elle aura lieu le samedi 6 juin 2009 organisée par Festi-Musiques.

→ **Sortie des aînés :**

Elle aura lieu le vendredi 11 septembre 2009 à Ballenberg.



---

**L'ADMINISTRATION COMMUNALE EST A VOTRE DISPOSITION**

---

Contrôle des habitants : Nicole Morandi

Mardi à vendredi : 09h00 – 12h00

Mercredi : 14h00 – 16h30

*Et sur rendez-vous !*

Bourse communale : Jacqueline Jaussi

Mardi : 09h00 – 12h00

Secrétariat municipal : Barbara Kammermann

Mardi à jeudi : 09h00 – 11h30

Fermé entre Noël et Nouvel An et le vendredi de l'Ascension.

☎ 021 808 54 41  
☎ 021 807 42 54  
✉ [controlehabitants@bougy-villars.ch](mailto:controlehabitants@bougy-villars.ch)  
✉ [greffe@bougy-villars.ch](mailto:greffe@bougy-villars.ch)  
✉ [bourse@bougy-villars.ch](mailto:bourse@bougy-villars.ch)  
✉ Place de l'Ancienne Eglise 5  
1172 Bougy-Villars

[www.bougy-villars.ch](http://www.bougy-villars.ch)

## VIDE-GRENIER DE PRINTEMPS

La 2<sup>ème</sup> édition du vide grenier aura lieu les 9 et 10 mai 2009 à la Maison Bodzérane. Vous recevrez toutes les informations utiles très prochainement.

Venez nombreux !

## CHANCRE COLORE DU PLATANE

Cette maladie ne touche que les platanes. Elle provoque par contre leur mort et est extrêmement virulente, raison pour laquelle une directive concernant sa lutte a été établie. Celle-ci met en place des mesures de protection du platane face à la virulence de la maladie du chancre coloré et vise à assurer que le champignon ne puisse pas se disséminer et à diminuer, voire éliminer les risques de contamination. La directive est disponible sur le site [www.vd.ch](http://www.vd.ch) (arbres isolés, protection des arbres) ou à l'Administration communale.



## THEATRE

Les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 mai prochains se jouera, à la Maison Bodzérane à Bougy-Villars, la pièce de théâtre « La Nuit de Valognes » de E.-E. Schmidt. Cette pièce sera jouée par la Compagnie Sans Paradis Fixe, qui répète actuellement dans nos locaux.



## CGN

La Commune de Bougy-Villars est actionnaire de la Compagnie Générale de Navigation. A ce titre, elle a le plaisir de mettre à disposition des Bodzérans les avantages suivants :

- Des cartes avantages 2009 qui donnent des réductions sur certaines croisières et un surclassement en 1<sup>ère</sup> classe sur les croisières du service régulier. Ces cartes sont prêtées gratuitement mais un dépôt remboursable de CHF 20.- est exigé. Elles sont disponibles immédiatement.
- Et jusqu'à fin avril 2009 : 2 abonnements annuels 1<sup>ère</sup> classe au porteur CGN. Ces abonnements sont mis à disposition au prix de CHF 20.-/jour + CHF 50.- de dépôt remboursable.

## CARTES JOURNALIERES CFF

La commune d'Aubonne a décidé d'ouvrir la vente des cartes journalières CFF (deux cartes) aux habitants des communes de l'établissement scolaire d'Aubonne aux conditions suivantes :

- Prix de la carte : CHF 38.00.
- Maximum deux cartes par personne/mois.
- Du lundi au vendredi, la vente/réservation ne peut avoir lieu plus de deux semaines avant la date de validité de la ou des carte(s) désirée(s), alors que ce délai est limité à 3 jours pour les week-ends et les jours fériés.
- Les cartes peuvent être obtenues le matin auprès de la **réception de la police municipale** au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville d'Aubonne (021 821 51 22).
- Une fois acquise(s), la ou les cartes ne pourront en aucun cas être remboursée(s) quelque soit la raison invoquée.

Ces cartes sont valables sur tout le rayon de validité de l'abonnement général.



## SALLE DE CLASSE

Dès janvier 2009, la salle de classe du Collège de Bougy-Villars a ouvert ses portes au projet MATAS piloté par la DGEO (Direction générale de l'enseignement obligatoire) et le SPJ (Service de protection de la jeunesse) du Canton de Vaud. Ces Modules d'Activités Temporaires et Alternatives à la Scolarité permettent à des élèves en rupture pour des raisons socio-éducatives de réintégrer à moyen terme l'école régulière. La classe de Bougy-Villars accueillera un MATAS I : des enfants, de 8 à 12 ans, seront encadrés par un éducateur et une enseignante. Ce projet réunit plusieurs partenaires dont : l'institution Pré de Vert à Rolle, la Fondation Pré Vert du Signal de Bougy, le SPJ et la Commune de Bougy-Villars.

## BENNE A DECHETS VERTS

Dès le lundi 30 mars 2009, la benne à déchets verts sise au chemin des Macherettes sera à nouveau ouverte tous les lundis de 17h00 à 19h00.

## COMPOST

Une action « vente de compost » est à nouveau organisée cette année en collaboration avec l'entreprise Germanier de

Lavigny. Vous recevrez très prochainement une circulaire avec bulletin de commande. La distribution du compost préalablement commandé aura lieu le samedi 25 avril 2009 de 10h00 à 12h00 à la déchetterie de Féchy contre paiement immédiat.



## ROUTES COMMUNALES

- La 2<sup>ème</sup> étape de la réfection du pavage du quartier de l'Ancienne Eglise aura lieu ce printemps.
- Un projet de ralentissement du trafic sur la Grand-rue est actuellement à l'étude. Une information sera donnée sur le sujet lors de la séance du Conseil général du 23 mars 2009.

## CONSEIL GENERAL

Les personnes suivantes peuvent faire partie du législatif communal :

- Suisses, femmes et hommes, 18 ans révolus, domiciliés à Bougy-Villars
- Etrangers, femmes et hommes, 18 ans révolus, en Suisse depuis 10 ans au moins et dans le Canton de Vaud depuis 3 ans au moins

Elles peuvent s'annoncer auprès de M. Claude Houriet, Président du Conseil général, au 021.807.26.70.

## RENCENSEMENT DES CHIENS

Les propriétaires ou détenteurs de chiens sont tenus de déclarer au Contrôle des habitants jusqu'au 31 mars 2008 : les chiens acquis ou reçus en 2007, les chiens nés en 2007, les chiens vendus, décédés ou donnés en 2007 et les chiens qui n'ont pas encore été annoncés.

Le guichet virtuel est à votre disposition pour effectuer les démarches énumérées ci-dessus.

Les propriétaires dont les chiens sont déjà déclarés sont dispensés de les inscrire à nouveau.

